

<b>Zeitschrift:</b>	Archäologie der Schweiz : Mitteilungsblatt der SGUF = Archéologie suisse : bulletin de la SSPA = Archeologia svizzera : bollettino della SSPA
<b>Herausgeber:</b>	Schweizerische Gesellschaft für Ur- und Frühgeschichte
<b>Band:</b>	11 (1988)
<b>Heft:</b>	3
<b>Artikel:</b>	Stèles funéraires d'époque romaine de l'église du Haut Moyen Age de Sion, Sous-le-Scex
<b>Autor:</b>	Wiblé, François
<b>DOI:</b>	<a href="https://doi.org/10.5169/seals-9943">https://doi.org/10.5169/seals-9943</a>

### Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

### Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

**Download PDF:** 29.01.2026

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# Stèles funéraires d'époque romaine de l'église du Haut Moyen Age de Sion, Sous-le-Scex

François Wiblé

Les quatre stèles présentées ici ont été découvertes en 1985 à l'occasion des fouilles de l'église funéraire du Haut Moyen Age de Sion, Sous-le-Scex, dirigées par l'archéologue Hans-Jörg Lehner<sup>1</sup>. Elles viennent de faire l'objet d'une publication détaillée dans la revue *Vallesia*<sup>2</sup>.

Ces stèles proviennent, à n'en pas douter, vu les dimensions imposantes de trois d'entre elles, d'une nécropole proche du site de cette église, vraisemblablement à proximité d'un chemin ou d'une route menant à l'agglomération antique dont le nom ne nous est pas connu (ce pourrait avoir été *Drusomagos*, cité par le géographe grec Ptolémée au IIe siècle après J.-C., mais certainement pas *Sedunum*) et dont l'extension n'est actuellement pas déterminable. Ces nouvelles découvertes, s'ajoutant aux six inscriptions antiques déjà livrées par le sous-sol sédunois, montrent que cette agglomération, que l'on sait avoir joué un rôle important dans le Valais du Bas-Empire (voir, par exemple, la dédicace du gouverneur Pontius Asclepiodotus, de 377 après J.-C., la plus ancienne inscription chrétienne datée, découverte sur sol suisse), avait déjà connu un développement appréciable dès le Ier siècle de notre ère: trois des nouvelles stèles, datables de la seconde moitié de ce siècle ont été érigées à la mémoire de personnages appartenant à l'élite locale, déjà fortement romanisée, résidant et exerçant une partie de leurs activités à Sion ou dans ses environs immédiats.

## Stèle de *Titus Exomnius Mansuetus* (fig. 1)

Cette stèle, de grandes dimensions (83 x 230cm, pour une épaisseur de 33 à 43 cm) appartient à un type relativement peu fréquent de monuments funéraires sur lesquels l'inscription a été placée au-dessus et non pas au-dessous de la représentation figurée du défunt. Ce dernier est en habit militaire; il porte une tunique sans manches, couverte en grande partie d'une cuirasse probablement en cuir, bordée de *pteryges*. Un manteau – ou *paludamentum*

110 – attaché sur l'épaule droite, couvre

l'épaule gauche et tombe le long du corps jusqu'au genou. Il est chaussé de bottes de cuir. Comme il est apparemment de règle sur de telles stèles funéraires, il est représenté nu-tête. De la main gauche, il tient la poignée de son épée, probablement un *gladius*, glissé dans un fourreau que soutenait un baudrier (*balteus*) qui passait sur son épaule droite. Dans la main droite, il tient vraisemblablement un petit *volumen* (rouleau manuscrit), insigne de son commandement ou marque de son appartenance à une élite cultivée. Ce document est exceptionnel, dans la mesure où nul autre, découvert sur territoire suisse, ne peut lui être comparé et surtout par le fait qu'il s'agit apparemment de la seule représentation connue actuellement d'un commandant de cohorte auxiliaire en habit militaire! Cette stèle peut être datée du milieu, voire de la seconde moitié du Ier siècle de notre ère.

Le texte de l'inscription se lit ainsi:

Tito Exomnio Man/sueto equiti R(omano) / praefecto cohortis / secundae Hispano/ rum defun(c)to in anno / XXII Titus Exomnius Verus / pater

A Titus Exomnius Mansuetus, chevalier romain, préfet de la deuxième cohorte des Espagnols, décédé dans sa 22e année, Titus Exomnius Verus, son père (a fait ériger ce monument)

Les noms dérivés du gaulois *ex* (hors de) et *obno* ( crainte, peur) que l'on pourrait traduire »Sans-Peur«, tels Exomnius, Exomnus, Exobna, Exsobnus, etc., sont attestés surtout dans les districts alpins occidentaux, en Gaule Cisalpine et dans les pays rhénans. Le père de notre chevalier, riche notable assurément, pouvait donc être d'origine locale. Son fils devait être le premier de la famille à avoir été chevalier romain. Cette qualité est en effet soulignée ici, alors qu'elle figure rarement dans des inscriptions mentionnant des *praefecti cohortis*, car ceux-ci devaient obligatoirement appartenir à l'ordre équestre et avaient dû, pour y rentrer, justifier d'un *cens* (fortune) de 400'000 sesterces. Titus Exomnius Mansuetus effectuait au moment de son décès la première des *tres militiae equestres* qu'accomplissaient, au dé-

but de l'Empire, ceux qui se destinaient à une carrière dans l'administration impériale. Il aurait vraisemblablement ensuite été tribun de légion, puis aurait commandé une aile de cavalerie (*praefectus alae*). La cohorte auxiliaire placée sous ses ordres ne peut pas être identifiée, car nous connaissons au moins 6 *cohortes II Hispanorum*, stationnées en différents lieux de l'Empire (lorsqu'on levait des troupes, on avait en effet l'habitude de nommer les cohortes d'après l'origine des soldats enrôlés et, à chaque levée, on les numérotait en commençant par le chiffre I). Le lieu de découverte de l'inscription ne nous est d'aucun secours pour déterminer laquelle il commandait, car il a été enseveli loin de son lieu de cantonnement, vraisemblablement à cause de ses liens personnels avec Sion. A l'époque romaine, aucun corps de troupe n'a en effet été stationné, même temporairement, en Valais ou dans une région proche.

## Stèle de *Veratius* (fig. 2)

La grande stèle de Veratius (80/82 x 209cm sans le talon, pour une épaisseur moyenne de 14,5cm) est surtout remarquable par la qualité et la sobriété de son décor et par la gravure exceptionnellement soignée de son texte qui se lit ainsi:

Vératius / Acutí f(ilius) / t(estamento) f(ie-ri) i(ussit) / L(ucius) Acutius / Secundus / fráter / f(aciendum) c(uravit)

Veratius fils d'Acutus a ordonné par testament d'élever (ce monument). Lucius Acutius Secundus, son frère, s'est occupé de le faire

Cette stèle peut être datée du milieu ou de la seconde moitié du Ier siècle de notre ère. Veratius, le défunt, et son père Acutus, désignés par un nom unique, n'étaient apparemment pas citoyens romains. Par contre, Lucius Acutius Secundus porte les *tria nomina* et de ce fait se désigne comme tel, quand bien même il pourrait ne pas l'avoir été. L'absence de l'indication de sa filiation et de son appartenance à une des tribus de Rome n'est pas contraignante, comme on

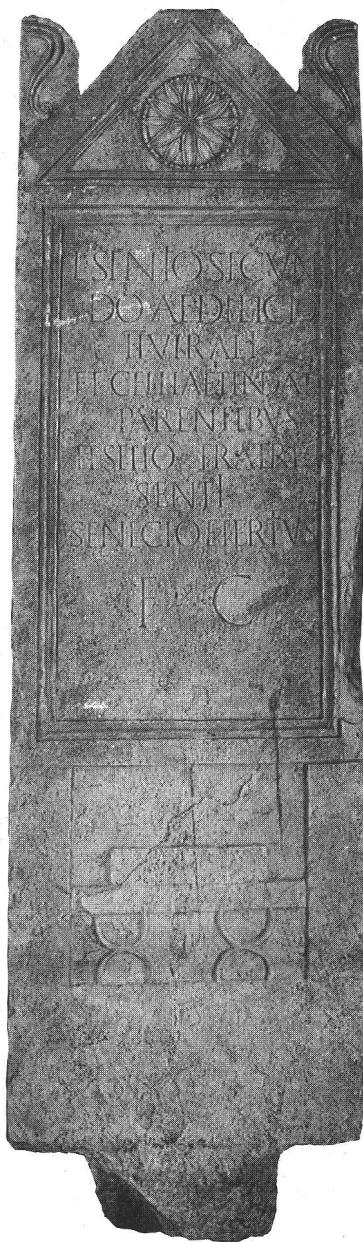
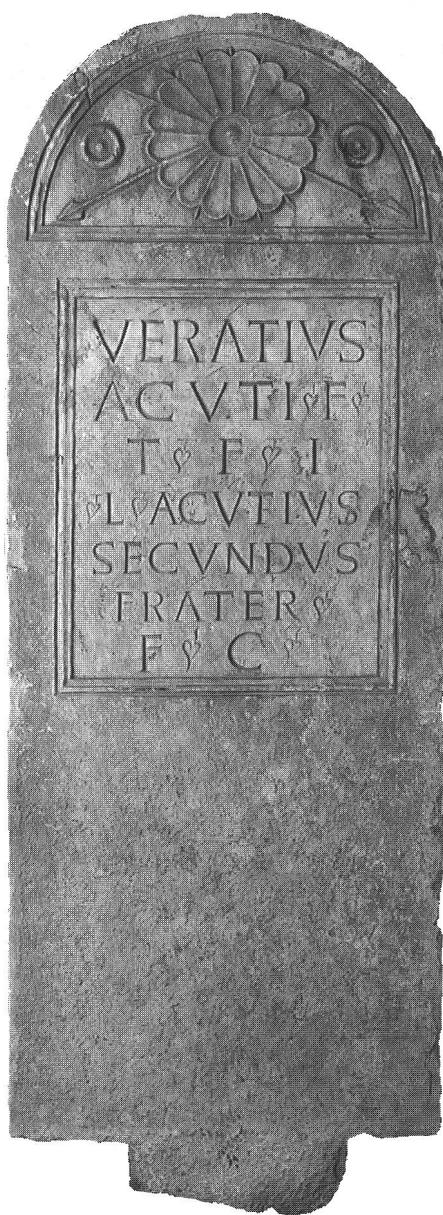


fig. 1  
Stèle de Titus Exomnius Mansuetus. Ht. 230cm. Photo H.-J. Lehner.  
Grabstele des Titus Exomnius Mansuetus.  
Stele funeraria di Titus Exomnius Mansuetus.

fig. 2  
Stèle de Veratius. Ht. 209cm (sans le talon). Photo B. Dubuis.  
Grabstele des Veratius.  
Stele funeraria di Veratius.

fig. 3  
Stèle de L. Sentius Secundus et de Gellia Tinda. Ht. 240cm (sans le talon). Photo B. Dubuis.  
Grabstele des L. Sentius Secundus und der Gellia Tinda.  
Stele funeraria di L. Sentius Secundus e di Gellia Tinda.

fig. 4  
Détail de la sella curulis de la stèle fig. 3. Photo B. Dubuis, Sion.  
Detail mit der sella curulis.  
Dettaglio con la sella curulis.



le remarque sur les deux autres grandes stèles. Ces personnes appartenaient selon toute vraisemblance à une famille de notables, peut-être originaire de Narbonnaise où les noms de Veratius et d'Acutus sont bien attestés.

Quant à la stèle, par sa forme et la qualité de son exécution, elle a des parallèles très proches en Italie.

### Stèle de Lucius Sentius Secundus et de Gellia Tinda (fig. 3.4)

La troisième grande stèle (74 x 240cm, sans le talon, pour une épaisseur d'env. 19cm) est celle d'un homme qui avait exercé les plus hautes charges dans la cité du Valais; après avoir été édile (c'est la première fois que cette magistrature y est attestée) il avait été élu *duumvir*. Sous l'inscription est du reste représenté, tronqué, un insigne de ses fonctions, la *sellā curulīs*, la chaise curule. Il s'agit de la seule représentation figurée, les monnaies mises à part, d'un tel siège, retrouvée au nord des Alpes occidentales; par contre on en connaît un certain nombre en Italie, où elles apparaissent souvent sur des stèles funéraires de *seviri* ou de *seviri augustales* qui, normalement, n'y avaient pas droit. Elle leur était attribuée pour services rendus à la collectivité (libéralités, organisation de banquets et de jeux, etc.), et leur figuration sur les stèles rappelle vraisemblablement de tels actes de générosité.

L'inscription se lit ainsi:

L(ucio) Sentio Secun/do aedilicio /  
(duum)virali / et Gelliae Tindae / parenti-  
bus / et Seiio fratri / Senti(i) / Senecio et  
Tertius / f(aciendum) c(uraverunt)  
A Lucius Sentius Secundus, ancien édile,  
ancien *duumvir*, et à Gellia Tinda, leurs pa-  
rents, et à Seius, leur frère, Senecio et Ter-  
tius se sont occupé de faire (ériger ce mo-  
numet)

Ni le nom du défunt, ni ceux de ses fils ne témoignent de leur origine locale; par contre le *cognomen* Tinda de la défunte est un *hapax* qui a toutes les chances d'être d'origine gauloise. Lucius Sentius Secundus était citoyen romain (par l'exercice de magistratures dans une cité de droit latin comme le Valais, il l'était devenu s'il ne l'était pas auparavant); cependant on remarquera que, contrairement à l'habitude, ni sa filiation, ni son appartenance à une tribu de Rome ne sont indiquées; de plus, ses fils, sur l'inscription, ne portent pas de prénom, dont l'usage n'était pas solidement établi en Gaule romaine.

## 112 Une stèle funéraire de Sierre<sup>3</sup> gravée à la

mémoire d'un autre *duumvir*, Caius Cominius Chius, et son épouse présente tant de traits communs avec celle de Lucius Sentius Secundus que l'on peut les attribuer au même lapicide. Toutes deux peuvent être datées du troisième tiers du 1er siècle de notre ère. Bien que résidant à Sion ou dans ses environs, Lucius Sentius Secundus a sans doute exercé ses charges dans l'ancienne ville principale du Valais romain, *Forum Claudii Vallensium* (Martigny), à l'instar des autres *duumviri* connus du Valais antique (2 à Saint-Maurice, 1 à Martigny, à Sion et à Sierre).

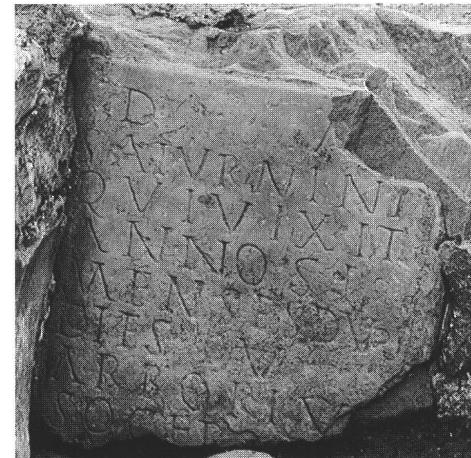


fig. 5  
Stèle de Saturninus. Photo  
H.-J. Lehner.  
Grabstele des Saturninus.  
Stele funeraria di Saturninus.

## Römische Grabstelen aus der frühmittelalterlichen Kirche von Sion, Sous-le-Scex

Die erste der vier römischen Grabstelen zeigt den Kohortenpräfekt T. Exomnius Mansuetus in voller Uniform. Der wahrscheinlich in der zweiten Hälfte des 1. Jahrhunderts Verstorbene dürfte einer lokalen vornehmen Familie entstammen. In etwa die gleiche Zeit gehört eine Grabstele für Veratius, und wenig jünger ist die interessante Grabstele mit Darstellung der *sella curulis* des ehemaligen Magistraten L. Sentius Secundus.

In spätrömische Zeit gehört schliesslich eine kleinere Grabinschrift. Diese zweifellos aus nächster Nähe herbeigeschafften Grabstelen zeigen, dass Sitten seit dem 1. Jahrhundert ein wichtiges Zentrum war.

## Stele funerarie della chiesa altomedievale di Sion, Sous-le-Scex

La prima delle quattro stele funerarie romane mostra il prefetto di coorta T. Exomnius Mansuetus in piena uniforme. Il morto, defunto verosimilmente nella seconda metà del primo secolo, potrebbe aver appartenuto ad una famiglia notabile locale. La stele per Veratius appartiene approssimativamente allo stesso periodo e la stele interessante del fu magistrato L. Sentius Secundus con rappresentazione della *sellula curulis* è di poco più recente. Una iscrizione più piccola infine appartiene al periodo tardoromano. Queste stele, portate qui da poco lontano senza dubbio, mostrano che Sion era un centro importante fino dal primo secolo.